



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-71

Séance du 9 septembre 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mercredi neuf septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le deux septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 35

En exercice : 29

Ayant pris part à la
délibération : 35

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Bénédicte PACORIG, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Madame Jennifer LEURS, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Madame Isabelle CALMET ROUSSEAU, Monsieur Philippe SINQUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Monsieur Alain DAUZATS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENUT, Monsieur Alain RAMADE.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL donnant procuration à Monsieur Jacques BROSSARD, Madame Pascale LEGRAND donnant procuration à Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Fabrice LUC donnant procuration à Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Sébastien ANGLADE donnant procuration à Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Lisa MARTINI donnant procuration à Madame Orane MOLINIER BEAUDOU.

Secrétaire de Séance : Fabrice MARCUZZO

Objet de la délibération : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Madame la Présidente indique que conformément à l'article L.1411-5 du CGCT la commission d'appel d'offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, qui la préside, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Entendu que conformément à l'article D.1411-5 du CGCT l'assemblée délibérante locale fixe les conditions de dépôt des listes, est qu'il est proposé d'accepter la liste proposée par le bureau après avis des maires du territoire.

La Présidente propose :

Membres Titulaires

CALS Sylvian
ROQUES Claude
COMBELLES Jean-François
THIELE Eric
BOULADE Hervé

Membres Suppléants

BARRAU Alain
LEGUAY Nicolas
CALMET Isabelle
CALVIGNAC Pierre
BOURREL Serge

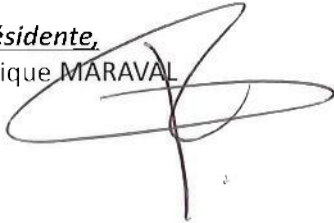
Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) comme ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

La Présidente,

Véronique MARAVAL



Le Secrétaire de séance,

Fabrice MARCUZZO

